

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT
AUX CONTRIBUABLES DE LA MRC DU GRANIT**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT N° 2018-09**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, que le conseil des maires a adopté à sa séance du 16 mai 2018 le projet de règlement no 2018-09 modifiant le schéma d'aménagement no 2002-16 afin de modifier les limites du périmètre urbain de la Municipalité de Marston.

QU'une assemblée publique de consultation en rapport avec ce règlement, sera tenue **au bureau municipal de Marston situé au 158, route 263 Sud, à Marston, le lundi 9 juillet 2018 à compter de 19 heures**, et ce, afin de présenter et d'expliquer les modifications proposées au schéma d'aménagement et d'entendre les personnes intéressées à se prononcer sur ce projet.

Il est possible, pour quiconque le désire, de prendre connaissance de ce projet de modifications en se rendant au bureau de la Municipalité Régionale de Comté du Granit entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30 du lundi au jeudi et entre 8 h 30 et 12 h le vendredi ou en vous rendant au bureau de votre municipalité aux heures normales d'ouvertures.

LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2018-09 A POUR BUT DE :

Marston : Modifier les limites du périmètre urbain.

Donné à Lac-Mégantic ce 11 juin 2018.




Sonia Cloutier
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné (e), secrétaire-trésorier (ère) demeurant à Marston

déclare que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à l'endroit désigné par le conseil,
le 11 juin 2018.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11e jour du mois de
juin deux mille dix-huit.


Secrétaire-trésorier(ère)